

WORMS

1

9/1
1911 Cours de Sociologie.

La science s'occupe du monde réel. Elle cherche
à en faire un monde idéal.
L'art fait des expérimentations. Elle doit être
distinguée des arts pratiques. etc.

Les sciences sociales particulières
et la sociologie générale.

16/1
1911.

Art et science.

(2). On a sécisé la notion de science en la distinguant de la notion d'art et de pratique. La science cherche à connaître, la pratique et l'art cherchent à faire. La science recherche l'absolu, l'art cherche l'idéal.

Méthode

Décision
D'après le
Désirabilité
des sciences.

On distingue les sciences inductives et déductives, ou sciences d'observation et de raisonnement, qui grosses modalités se correspondent. C'est inexact.

Toutes les sciences sont à la fois inductives et déductives.

Décision

d'Auguste Comte.

Il y a l'observation, l'expérimentation, la classification, l'induction, la dédiction qui sont le 4 procédés communs à toutes les sciences. Mais les sciences ne sont pas toutes dans le même état d'avancement. Les sciences dont l'objet est simple atteignent plus vite la phase de dédiction. Les sciences aux objets complexes restent dans les premières phases.

Groupe de sciences.

Sciences
physiques (anatomiques)
naturelles (biologiques)
sociales.

On distingue les sciences mathématiques, physiques, naturelles et sociales.

La mathématique est la science des phénomènes les plus simples. Elle étudie les figures et les mouvements. Aujourd'hui elle ne procède que par dédiction. Mais elle a commencé par l'observation. C'est lontain. Pour la mécanique on connaît encore le stage expérimental. Auguste Comte a fait cette observation.

Les sciences physiques ont procédé longtemps par observation. La Chimie procède encore par cette voie. Mais la physique mathématique ne procède plus que par dédiction.

Les sciences naturelles sont essentiellement dans le stage d'observation et de classification.

3.

Lamarck et Darwin sont les premiers qui aient établi des lois générales, les lois d'évolution. C'est le stade de l'induction.

Les sciences sociales sont moins avancées encore. Elles s'occupent des composés d'êtres vivants, des sociétés. Ces sciences ne sont qu'au stade de l'observation.

Mais on cite la mathématique et le droit comme science deductive. Mais le droit est une science inductive, une science d'observation. Mais il y a l'art et la pratique qui sont toujours deductives. La deduction dans le droit est plutôt œuvre pratique. Le droit est une science inductive. L'économie politique de même n'est qu'une science d'observation. La direction du travail n'est qu'en fait d'observation.

De même la circulation des richesses (monnaie, billets de) De même la distribution des richesses.

Méthodes. Toute science a deux buts. Elle doit employer deux groupes de procédés, l'analyse et la synthèse. Il faut d'abord décomposer la tranche de réalité, puis réassocier les éléments préalablement dissociés. Il faut une analyse, pour la connaissance des détails, une synthèse pour la vue générale.

L'analyse se fait par observation et l'expérimentation. La synthèse se fait par la classification, l'induction et la déduction.

Comment cela se fait-il dans les sciences sociales? On distingue la sociologie générale et les sciences sociales particulières.

A.

L'étude analytique revient aux sciences sociales particulières. La sociologie générale fait la synthèse générale des synthèses particulières apportées par les sciences sociales isolées.

Les sciences particulières font l'analyse sociale par l'observation (et très peu d'expérimentation)

L'observation.

L'observation régne en matière sociale, comme dans toutes les sciences. Le nombre des lois indiquées est très-restricte. On a encore la classification. L'expérimentation est rare et indirecte.

Le ~~obs~~ procédé d'observation le plus simple est celui de l'observation diffuse, où l'observateur observe des faits qui se présentent spontanément.

(Voir la psychologie économique de J. Tardé)

Le prix dépend pas des quantités matériellées vendues offertes ou demandées. Mais le prix se fixe par l'intensité des désirs des acheteurs et vendeurs.

Il y a un pas de plus lorsque l'observateur va vers les choses, déterminant son champ d'observation. Alors apparaît la monographie.

On se concentre sur un plus petit champ. La méthode a été inventée par Le Play (Worms, Philosophie des Sciences sociales). La monographie est l'étude d'un objet isolé. La monographie permet de très près le réel. Il y a l'inconvénient de l'omniprésence. Il y a peur de généraliser les conclusions d'une monographie.

Un autre procédé c'est la statistique. C'est l'étude des faits par les nombres, les grands nombres (population, empartations, production agricole). La statistique est le compte des faits sociaux.

La statistique s'étend à toutes les sciences, (droit, politique, morale, religion)

Il y a la démographie, la statistique biologique.

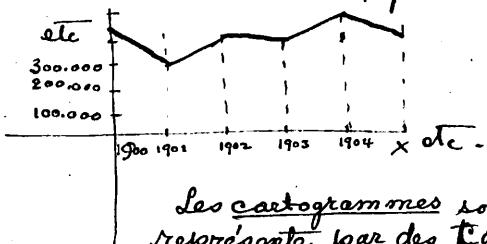
La statistique donne des résultats généraux.

Analyse :

- 1) Observation
- 2) Observation diffuse
- 3) Monographie
- 4) Statistique
- 5) Enquêtes.
- 6) Utilisation des termes biologiques

5

Mais la statistique est aride. On peut la transposer graphiquement. Il y a d'abord les déagrammes, les courbes, puis les cartogrammes.



Il y a p. ex. les déagrammes pour les importations et les exportations, pour lesquels les douanes fournissent les chiffres.
Parfois on remplace la ligne brisée par une courbe.

Les cartogrammes sont des cartes géographiques où l'on représente par des couleurs ou tantes la distribution d'un fait social, par exemple l'alcoolisme.

Enfin il y a les stéréogrammes, où l'image de solides pour parler aux yeux (l'image).

La statistique a le grand avantage de donner des faits généraux.

23/1
1911

Auguste Comte dit que dans les sciences sociales les conclusions analytiques ont besoin d'être précédées par une synthèse initiale grossière.

Les disciples de Play publient deux recues, "La réforme sociale et la science sociale," Puis il y a la société de statistique de Paris.

17 Les monographies sont l'œuvre de particuliers. C'est œuvre individuelle. Les monographies sont des vœux scientifiques qui entrent en relation avec une famille ouvrière et en font l'étude. Au centre de la monographie il y a le budget familial. C'est le moyen des phénomènes de la vie familiale des ouvriers.

La statistique est faute par les grandes administrations.

24 Le triomphe de la monographie c'est le détail concret, le fait précis.

Le statisticien échoue en présence de petits nombres. Il réussit pour les grands nombres.

6-

Dans les petits nombres il y a trop de chance d'erreurs. On parle de l'équation personnelle consistant qui déforme considérablement un résultat obtenu par des observations peu nombreuses.

Dans les petites séries le hasard joue un grand rôle, presque autant que dans les grands nombres.

Mais dans les grands nombres les hasards contraires se neutralisent. Les écarts sont moins pour les grands nombres. C'est la loi des grands nombres. ~~La statistique~~

3) La monographie, portant sur le particulier, n'est pas susceptible de généralisation. Le Play voulait qu'on choisisse des familles types. Au temps de le Play, il y a une cinquantaine d'année, on pouvait encore espérer de ~~voir~~ rencontrer une famille typique.

La statistique manque souvent d'application pratique. Les chiffres généraux sont trop éloignés de l'individualité de la vie. La statistique recouvre au pour cent et à la moindre. Ce sont choses très-trompeuses. Son charme !

4) Les monographies sont souvent vicées par le parti pris, le préjugé de leurs auteurs. Le Play pensait que la force de la société reposait sur la cohésion des familles. Les statisticiens opèrent scientifiquement sur des éléments fournis par l'incurie des agents des corporations, d'ordre administrative vicée les chiffres abusifs.

5) La statistique est froide. C'est un inconveniit. La monographie donne des détails qui ne peuvent nous éclairer scientifiquement sur la généralité.

La monographie arrive à la généralité par la méthode comparée. Chesson et Poquet ont étudié les budgets comparés de 100 familles ouvrières.

La statistique se dépouille de sa froideur avec par le moyen des représentations graphiques.

L'enquête combine la monographie et la statistique.

d'enquête.

A Analyse
B Observation
of observation diffuse
of monographie,
of statistique
d'opératice
of déclinaison du
témoignage des hommes
et des choses sur les
sociétés, où l'ouvrage
est disparue.
B L'enquête mentation.

L'enquête était originairement un procédé employé par la justice. On y rattache la descente sur les lieux. On écoute et même provoque les témoignages. Ce procédé judiciaire a été appliqué par les chambres. On a eu les enquêtes parlementaires, d'abord pour découvrir les coupables, ensuite pour des buts administratifs, ou sur la conditions des classes ouvrières. Il y a eu surtout l'enquête de la chambre des communes sur le travail des enfants (James Nasmyth qui se remet au jeu des forces naturelles pour le sort de ses ouvriers). Pour les enquêtes ouvrières on a en France l'Office du travail, qui a pour but de poursuivre une enquête continue sur les conditions de travail. Cette commission unit tous les procédés: monographie, statistique, dépositions.

Il y a ensuite l'histoire, où il faut se rapporter au témoignage d'hommes et de choses disparues. C'est une espèce d'enquête dans le passé. C'est l'utilisation des témoins éloignés.

Pour les sauvages du Centre de l'Australie, on peut aller les voir. Les peaux - rouges ont été décrétées par Louis Morgan. Spancer et Gillies ont décreté les Australiens. Ce sont des œuvres de première main. C'est l'éthnographie et l'éthnologie.

Pour les sociétés antiques on n'a que le moyen d'utiliser le témoignage des hommes et des choses.

Passer le passé les témoignages sont ceux des historiens, des scribans. Le témoignage des choses est incrusté dans les faits: armes, ustensiles, pierres, pour les sauvages ou pour l'antiquité.

On peut aller au Musée d'éthnographie au Trocadéro. Il y a là une superbe collection. Muséum d'histoire

30/1
1911

Témoignages des
hommes et des
choses.

naturelle. Société d'anthropologie. Louvre.

Pour les hommes il se peut que'ils ne veulent pas donner les choses exactement, que'ils ne peuvent pas ou qui ne savent pas. Il y a des voyageurs qui racontent des canards, comme Cook. Peary a été probablement au pôle. Quantité de voyages sont imaginaires.

Sully voulait une vaste entente chrétienne. Il prétrait ce projet à Henri II. C'est faux. Rien n'est plus apocryphe que le grand dessin. Sully a fabriqué les lettres et les réponses.

Tacite, profond psychologue, semble vérace. On a cherché à montrer que tout Tacite a été écrit au 6^e siècle. Poggio, selon Richard, aurait écrit Tacite. Marc Antoine Murat aurait pu faire de même. Le Pogge aurait écrit à l'entourage de Neron la psychologie des Borges.

En face de toute il y a d'abord la question d'authenticité. Puis il se peut que l'écrivain veut tromper. Ciceron tâchait de tromper les juges, il a pu tromper la postérité. Il déclame montait souvent par patriotisme. Donc l'historien ancien a souvent voulu tromper. Supposons qu'il ait été vérace. Soit-il qu'il n'a pas pu voir. Ses anciens rapportent des miracles. Ces faits n'ont pas pu les être vus. Puis il y a des choses que les auteurs anciens n'ont pas pu voir certains faits. Un aristocrate n'a pas pu voir la plèbe. Ramsès II, Sésostris, a monté dans ses stèles sur ses expéditions victorieuses. À Rome on annonçait souvent des victoires qui n'étaient que des défaites.

Tous les seuls restes qui ne sont pas suspects sont ceux qui n'avaient pas un but de témoignage. Si on a voulu témoigner, mesions-mois.

L'expérimentation. On connaît le rôle de l'expérimentation dans les sciences physico-chimiques. L'expérience permet de poser des questions à la nature. Elle permet de doser, mesurer, préciser.

En sociologie on ne peut pas faire d'expérimentation. Il y a des expériences en matière sociale. Le législateur peut voter des lois pour voir ce qui en résultera. Fernan Faurassat élevé contre la multiplication des fonctionnaires. C'était pour supprimer des receveurs de finances. On a distingué 3 principes d'expérimentation législative : la législation temporaire (lois contre les Socialistes), la législation séparée (Bretagne il y a le propriété anglaise) la législation facultative.

9.

C'est le système de local option, pour la vente des boissons.
En France on a la législation facultative sur les ventes.

Ces expérimentations ont un but simplement pratique.
Le sociologue peut en tirer parti. C'est tout!

L'expérimentation physiologique ne se fait pas sur le corps humain, dans le but de faire curiosité. Il en est de même pour l'expérimentation sociologique.

6/2
1911

II Synthèse :

- a) classification,
- b) découpage des causes;
- c) induction.
- (d) déduction.

Classification.

Procédés de synthèse. Ils sont au nombre de 3 ou 4.
1. La classification. La découverte des causes,
l'induction (et la déduction). La déduction
n'est que subordonnée. La méthode du droit c'est
d'ordinaire la déduction!)

La classification. Si on veut procéder à certain nombre de faits, il faut les classer, les réunir en groupes, les réduire à des faits typiques.

C'est le premier pas de la synthèse.

Le droit civil comprend des faits d'organisation juridique. On a les faits qui ont trait à des personnes. Puis il y a les rapports des personnes avec les choses. Ensuite viennent les rapports de personnes contre elles, les obligations au sujet des biens, et les successions. Enfin il y a les procédures. Cela nous donne une classification juridique. C'est une classification plutôt pratique que scientifique. Elle est aussi scientifique: La classification des faits juridiques peut être plus générale. Il y a le droit public. C'est déjà d'abord droit public et privé.

Le procédé de classification se trouve dans toutes les sciences sociales. Dans l'ordre économique on distingue les richesses pour les richesses la production, la circulation, la distribution, la consommation. Pour la production des denrées, la nature, le travail, le capital.

La démographie définit les phénomènes qui se passent au sein de la population: naissance, mariage, maladie, mortalité. Pour les maladies on distingue suivant leur causes, leur essence, le lieu où ils se sont produits.

La classification s'impose à toutes les sciences sociales. On classe à plusieurs points de vue à la fois.

Découverte des causes.

15.

La découverte des causes, l'explication des faits
C'est la découverte des causes : vere scire per causas
scire. C'est la formule de Francis Bacon, auteur
du Nouvel Organum. Déjà Roger Bacon eut pu
donner cette formule.

La recherche des causes sociales ne peut se faire comme
dans les sciences physiques. Dans les sciences
physiques la cause précède l'effet. Elle est nécessaire
détérminante et suffisante. Les sciences naturelles
ont déjà des causes concomitantes à leur effet. La
distinction des causes est simple, mais à des conséquences
très secondaires très grandes. Ses caractères secondaires
ici sont concomitants.

Dans le domaine social aussi cause et effet
peuvent être simultanés. Dans l'ensemble de la structure
sociale, il y a un fait qui prédomine, c'est la
cause, qui domine les effets concomitants. Warren.

Philosophie des sciences sociales

La recherche des causes doit se faire dans l'ordre de la
synchronie (= coexistence) ou de succession. Ces
rapports Il faut se rappeler qu'idée de l'ordre,
que les phénomènes sociaux ne se répètent pas. Le
fait social n'est qu'en fond et ne dure pas.

La découverte des causes n'arrive que l'établissement
de rapports qui ne durent pas, ne se reproduisent
pas.

L'induction c'est la généralisation des rapports ^{possédables} ~~sociaux~~.
Galilée l'ordre a attaché son nom à la loi de l'imitation.
Un autre rapport, Guillaume de Groux, a donné
la loi de limitation: Tout phénomène social est limité.
Endroit les lois sont des formules prohibitives, impératives,
des proscrits sous la menace de peines. Les lois
civiles sont des impératifs hypothétiques, les lois de
l'agitation sont des règles qui commandent la volonté,
les lois de la science sont des constatations. Elles
sont à posteriori et constatées.

Les lois de la science sont accompagnées d'axiomes généraux.
Elles ne le sont pas en biologie, encore moins en socio-
logie. —

L'induction a pour but de poser les lois. Une
loi c'est la généralisation des rapports souvent
observés. La généralisation est quelque chose de spontané,
les rapports dans les sciences sociales sont ceux de

13/2
1911

Lois.

11

Division du Travail.

coïncidence. Dans la physique il ya surtout les rapports de succession. La science économique fournit des exemples. Il ya la loi de la division du travail formulée par Adam Smith. La formule en varie. On peut dire que dans tout peuple civilisé les travailleurs se répartissent entre les individus. Dans les horodes primitives tous les individus ont toutes les opérations très simples. La loi de division du travail ainsi formulée est parait incontestable. Après la loi d'Adam Smith, il y a la loi de population formulée par Malthus! Les subsistances ne peuvent croître ^{tant qu'elles} que seraient une progression arithmétique tandis que la population tend à croître ^{tant qu'elle} suivant une progression géométrique dont la raison serait 2. La population s'accroîtrait toutes les 25 ans.

Loi de Malthus.

	1	2	3	4	5 subsistances	6	7	8
	25	50	75	100				
	2	4	6	8	16 population	32	64	128

Donc il faut mettre une 3^e population:

1 2 3 4 5
 Donc les subsistances croissant moins vite que la population, celle-ci ne peut pas prendre toute son extension spontanément. Cette loi de Malthus a paru très fondée à l'époque où elle fut formulée. Malthus avait observé l'accroissement de la population aux Etats-Unis, qui avait plus que doublé. C'était généraliser un seul exemple. D'un autre côté dans Angleterre et en France il y a un perfectionnement agricole. Malthus estimait que ce progrès agricole était dans le rapport de 3^{ème} l. Malthus généralisait l'exemple de la France et de l'Angleterre pour l'accroissement de la subsistance. Mais au cours du 19^e siècle la population de la France n'a pas pu croître, comme Malthus le présentait. En France pourrait mourir beaucoup plus d'hommes qu'elle n'en nourrit. Dans les pays les plus riches de la France, comme en Normandie, la mortalité est la moindre. L'absence de subsistance ne réduit pas la natalité. Au cours du 19^e siècle la population n'a pas

12.

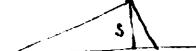
doublée, mais la richesse de la France a certainement doublée. La richesse de la France peut être placée entre 220 et 230 milliards, divisés entre 200 et 250 milliards. Au début du 19^e siècle elle n'était pas très ~~modeste~~ pour tout ce qu'on peut savoir. Maistius a généralisé trop vite. Une loi économique est vraie dans les limites de son observation. Les lois économiques et sociales n'ont qu'une valeur limitée dans le temps et l'espace. Hors de là les lois sociales n'ont pas d'universalité.

Loi de Ricardo

Ricardo a attaché son nom à la loi de la rente : la loi rente foncière augmente avec le temps. La rente ce n'est pas le fermage. C'est ce que le sol donne spontanément à l'homme. Dans le rendement il y a l'équivalent de notre travail et le bénéfice net, la plus-value, qui est la rente. Les hommes ont cependant d'abord les meilleures terres, ensuite les moins bonnes. La rente clart la différence entre la plus-value de meilleures et des moins-bonnes terres. Ricardo ~~avait~~ observé que quelques phénomènes. En Angleterre le sol avait pris une valeur de mesure. Aujourd'hui, en France, il y a eu la crise rurale, où la rente du sol est allé en décroissant. C'est fait la crise rurale, et la moitié des produits agricoles vont ~~aujourd'hui~~ au 19^e siècle. Les journaliers agricoles, les fermiers et les propriétaires du sol ont souffert. Aujourd'hui il y a une période de prospérité. Il y a des oscillations. Un rythme de périodicité et de prospérité. La crise agricole a fait décroître la rente du sol. Donc la loi de Ricardo n'est pas exacte.

Loi de Mill. James Stuart Mill a formulé ou accepté une loi, celle du fond des salaires. Il existe une richesse nationale. Il faudrait dire que le fond du salaire constitue une fraction invariable de la richesse nationale. De cette idée La Salle a tiré la loi d'airain des salaires, "das ehrne Lohngesetz", qui dit que les salaires tombent toujours au minimum strictement nécessaire à l'ouvrier pour se nourrir avec sa famille. $\frac{F}{n} = S$ Est donné par la loi de Mill, qui n'a plus aucun sens. Il s'accroît d'après la loi de Malthus. Donc il ne peut croître. Il tendra vers un maximum. Mais n peut changer et F peut changer, et S avec les deux. Thünen avait posé une autre loi des salaires. Il y a deux facteurs fixes le salaire. La limite intérieure c'est l'aliment = a . La limite supérieure c'est la productivité de l'ouvrier = p . Le salaire sera entre a et p . Thünen en faisait une moyenne proportionnelle : $\frac{a+p}{2} = \bar{s}$

$s^2 = ap$ ou $a/s = s/p$.



$s = \sqrt{ap}$. Thünen a fait graver cette loi sur son tombeau. Il y a une part de vérité dans cette loi. Cependant elle n'est pas universelle. Pour le salaire, il y a 1) les besoins de l'ouvrier, 2) la productivité, 3) la loi, 4) l'offre et la demande, 5) les habitudes professionnelles.

Les lois économiques sont assez fragiles. La loi de l'offre et de la demande a été critiquée par Tardieu. La loi de substitution qui substitue des moins chers plus cher. Elle empêche l'accaparement des denrées, le calcul des monopoleurs.

Les lois économiques sont des constatations, des résumés de phénomènes, posés par l'induction. La

14
Loi n'a pas que pour les lois formelles.

Leibniz dit que toute théorie est vraie par ce qu'elle affirme, fausse par ce qu'elle nie.

Les inductions existent : Elles ont une portée restreinte.

29/2 L'emploi de l'induction est dangereuse. La déduction 19/2. l'est plus encore.

La déduction et induction sont l'inverse l'une de l'autre. L'induction érige un rapport particulier, spécial en un rapport général. La déduction va de l'universel au particulier. L'induction est ascendante. La déduction est descendante. Toute déduction se appuie sur des lois générales.

La loi générale s'appuie sur l'induction. Les déductions ont pour préliminaire l'induction.

Même si les inductions sont bien faites, les déductions peuvent être périlleuses, parce que la déduction ~~est~~ est formée de l'assimilation de plusieurs ~~autres~~ inductions.

Ferdinand Lassalle. La loi d'airain des salaires établit que le salaire tend au minimum strict pour vivre la vie de l'ouvrier et de sa famille. Elle s'appuie sur la théorie du fond des salaires et la théorie de Malthus sur la progression géométrique de la population. Cette loi d'airain se démontre logiquement. Mais elle est fausse. Elle a cependant joué un rôle utile. Les économistes ont dû refaire leurs idées sur le salaire. Il y a eu une hausse continue des salaires le long du 19^e siècle, pour le salaire nominal et le salaire réel, ce dernier étant la proportion du gain aux dépens. Voir le livre d'Emile Le vasseur. La loi de Lassalle était une formule deductive reposant sur la formule de Malthus et sur celle de Mill. celle de Mill est fausse. Pour celle de Malthus, elle serait vraie, s'il n'y avait pas de limite au développement.

ment des organismes. ¹⁵ Les déductions sont fausses, si les prémisses sont fausses. On a dit que la déduction est le fleau des sciences sociales. Mais la déduction a servi aux économistes à prévoir des faits particuliers de l'avenir. C'est autrement dangereux. La déduction, surtout quand elle s'applique à l'avenir, est périlleuse. Elle peut être dangereuse quand elle est appliquée au passé, par les historiens, les archéologues. L'homme a eu un ancêtre qui a eu un frère fuyant. On a trouvé des précurseurs de l'homme, ~~mais~~ celui découvert à Java par un médecin Hollandois. Le découvert fossiles n'ont pas confirmé intégralement le racornement.

Déduction. La déduction siège dans l'appelée à l'avenir ou au passé. Elle ne peut servir à découvrir les faits, mais elle pourrait servir à expliquer les phénomènes sociaux, à les en les rattachant à des lois déjà connues.

La déduction est d'un usage extrêmement limité dans les sciences sociales. L'observation n'est pas encore assez avancée dans ces sciences.

Cependant le droit vit de déduction. Mais on débours de la science il y a le domaine de l'art. Il y a deux versants de l'esprit, le côté science et le côté action, la spéciale connaissance scientifique et la pratique. Ce sont deux opérations inverses, dont les méthodes doivent être inverses. La méthode de la science est ascendante. Elle va des faits aux lois. La déduction n'y est qu'en petit appendice. La méthode de l'art est essentiellement deductive. C'est le contraire de la science.

déduction dans le droit.

induction
Déduction.

l'idéal part d'un idéal, son but et son terme,
 un précepte, une formule générale,
 Il commence à la hauteur qui finit
 la science et descend à la hauteur
 où commençait la science. L'art
 part part d'un précepte subjectif, mais
 la science a pour but d'arriver à des
 lois objectives. L'art procède bien par
 son application. On commence à déterminer
 le but, la fin, on considère le milieu,
 les moyens, et on arrive ainsi à l'applica-
 tion.

Les préceptes c'est déjà l'application des
 idéaux. Il y a une partie de science.
 Au fond de nous-mêmes il y a des aspirations,
 désirs, qui deviennent nos idéaux, et
 qui se combinent avec nos connaissances
 de manière des préceptes généraux.

Voir Auguste Compte: Séparations entre
 des opinions et des désirs. Voir aussi Tardieu.

La déduction est un procédé correct d'action.
 Toute la vie active de l'homme est une
 nécessaire déduction.

L'expérimentation. Si nos règles échouent en pratique,
 nous faisons des expérimentations. Nous
 faisons à tout moment des expériences,
 et elles nous instruisent. L'expérimentation
 est à l'art ce que l'observation est à la
 science. De même la déduction est à
 l'art ce que l'induction est à la science.

La déduction s'applique au droit. C'est
 que le droit est surtout un art. Nous
 faisons nécessairement des expériences juridiques,
 mais la science du droit c'est la synthèse
 de toutes les connaissances sur les

legislations présentes et passées.
L'art du droit c'est celui des législateurs.
Un austro-hongrois, sujet et juré consulte l'Assemblée
d'Odessa. Il fait le code de Montenegro.
Son idéal était subjectif. Ses minces
c'étaient les habitudes des Monténégrins.
La conclusion ce sont les règles du Code
pour le Montenegro.

La pratique du droit c'est ce que fait
le juge et l'avocat. Le texte est une
prémisse. D'autre ce sont les ~~cas~~
circonstances particulières. C'est la voie
déductive qu'il fait.

Tout concourt à rendre nécessaire l'
emploi de la déduction pour l'enseignement
déductive juridique.

6/3
1911

L'art procède par déduction et expérimentation.
Il nous reste à définir les différentes
sciences sociales, d'après le sociologue se
quiendra pour envisager son objet, les sociétés
sur les sciences naturelles. Il y a plusieurs
point de vue.

Auguste Comte, dans son cours de philosophie
sociale positive (1830 à 1842), tome IV
distingue la statique et la dynamique.
En mécanique il y a la statique, la
cinétique et la dynamique.

Statique et dynamique. La statique c'est l'étude des sociétés à
l'état de repos, la dynamique c'est
l'étude des sociétés en marche, en progrès.
La statique c'est l'étude de l'ordre,
la dynamique c'est l'étude des progrès.
"Pas de progrès sans ordre, pas d'ordre

"sans progrès." On peut critiquer cette distinction. On a dit qu'il n'y a pas de société mobile en repos. Les sociétés changent à chaque instant. Il n'y a pas d'absolument stable. Donc on ne peut pas parler de statique sociale. Cette objection est fondée. Le vrai point de vue des sociologues doit-être le point de vue dynamique. C'est le point de vue le plus réel. Mais si l'ordre n'est pas stable, il existe pourtant. C'est un ordre stable qu'envisage la statique. Il y a un ordre permanent subsistant sous les changements.

Mais si on suppose que tout change, on peut supposer immobile diverses certaines instants. On fait de la statique parce qu'il y a une permanence sous le changement et parce qu'on peut saisir le mouvement par abstraction à un certain instant.

Il y aurait toujours l'instantané, qui représente quelque chose de réel.

Un instantané voilà la statique, le défilé des instantanés successifs voilà la dynamique.

Un ouvrage de droit (dogmatique) est une étude de statique sociale, comme le livre de Planiol. Un ouvrage d'histoire du droit, comme celui d'Esmein, est une étude de dynamique sociale.

Il y a d'autres points de vue. Auguste Comte a cru que la distinction entre statique et dynamique correspondait à celle d'anatomie et de physiologie pour la biologie. C'était une confusion fâcheuse qui a créé le trouble dans les esprits.

Il y a lieu d'empêtrer à la biologie la distinction entre le point de vue anatomique et physiologique.

Point de vue. Mais cette analogie ne correspond pas avec celle de statique et de mécanique. D'après le point de vue ^{19.} anatomique physique = la structure c'est faire l'anatomie, décrire descriptive, comparative les fonctions c'est la physiologie.

La société peut être comparée à un grand organisme. Pour étudier la société il faut la disséquer, et la reconstituer pour la voir vivre. Cela se fait sans admettre l'organicisme.

La structure sociale c'est la composition de la société qui se compose d'hommes ou éléments humains et d'éléments non-humains (sol, sous-sol, eau-sol).

I Anatomie sociale. L'étude anatomique comprend les éléments humains et non-humains.

II Physiologie sociale. Le biologiste distingue les fonctions de conservation et les fonctions de relation. La nutrition c'est l'étude de la richesse dans l'économie politique. La richesse ^{à vie économique} correspond à l'aliment. ^{à vie familiale}

Puis il y a les faits familiaux qui correspondent aux fonctions de reproduction. ^{à vie morale}

Ses fonctions de relations correspondent les rapports moraux, religieux, intellectuels, politiques et périodiques.

Fonctionnement et mouvement ne sont pas la même chose. Marx a renversé cette erreur de Compte.

La fonction sociale structure peut être considérée d'après le point de vue dynamique, et la physiologie sociale peut être étudiée du point de vue statique, par exemple en étudiant le droit.

20.

Faire de l'anatomie c'est faire de la statique, de la statistique. Les recensements ^{l'anatomie} accordent bien sont de la ~~démographie~~^{anatomie} et de la statique sociale. Le premier recensement date de Napoléon Bonaparte. L'étude de l'ensemble des recensements successifs c'est encore de l'anatomie, mais au sens de la dynamique sociale.

En réalité il y a quatre compartiments. Voir Worms. Philosophie sociale, tome 1.

Il y a encore deux façons de procéder, l'étude isolée, restrictive, comme celle de la société française et l'étude de comparaison. Donc il y a la façon descriptive (démographique) et la façon comparative, qui s'attache à un seul élément soit de structure soit de fonction. Du point de vue descriptif l'isole les sociétés. Du point de vue comparatif l'isole les éléments de structure et de fonction, et les examine tour à tour dans la totalité des sociétés.

Ces six points de vue se combinent en six sens aux autres. Il fait 24 des études descriptives, anatomo-physiologiques et statico-dynamiques et l'on fera ensuite des études comparatives suivant les points de vue le premiers points de vue.

[Société de sociologie, de 9 à 11 heures, mercredi prochain Hôtel des Sociétés savantes, 1^{er} fil de l'arc de triomphe. Il faut arriver avant 9 heures].

(9) Tableaux de sciences sociales.

(10) Sociologie générale.

19/3
1911

Tableau des sciences sociales. 21.

Sciences sociales descriptives. = Histoire. Le véritable point de vue c'est le point de vue dynamique. C'est l'histoire c'est la dynamique sociale. C'est l'histoire des états et des groupes compris dans l'état : familles, tribus, provinces, et celles des raca, populations. Donc sous-multiples et multiples de l'état. Donc l'histoire de France c'est de la sociologie descriptive. L'essence est d'histoire donner une sociologie.

Sciences sociales comparatives.

Les éléments sont :
1) les éléments sociaux.
2) les faits sociaux.

Tout effort philosophique, scientifique suppose une abstraction. Il faut déterminer le champ de l'investigation et abstraction de reste. De même toute synthèse suppose l'abstraction. Il y a deux manières :
1) on peut réunir les mêmes faits d'une même société. C'est l'histoire.
2) on peut réunir les faits communs de sociétés différentes. C'est la sociologie comparée.

Pour les sciences sociales comparatives on fait encore des abstractions. On étudie un à un chacun des éléments ou des ordres de fait sociaux. P. ex. la science économique étudie les faits relatifs aux richesses. Elle les étudie dans tous les pays. On ne se limite pas à des frontières géographiques, mais on étudie les phénomènes économiques à part. Et pourtant les connexions entre les faits économiques, même et les autres faits sociaux ne peut être bâtie. Mais l'homo oeconomicus n'existe pas. Il n'y a pas d'homme purement calculateur, mis par le désir de la richesse. L'économie politique met le l'homme, parce qu'elle fait abstraction de tous les motifs non intéressés. Mais il faut après avoir abstrait, reprocher à tout les parties abstraites pour former un tout concret.

Pour l'histoire de la France, l'abstraction se fait par la frontière. On abstraît en laissant de côté ce qui est au delà des frontières. C'est comme ça. Mais c'est une abstraction. On a du comparer la continuité entre la France et les pays voisins. Les phénomènes étrangers, cours de la bourse, politique déterminent des perturbations partout. Le mouvement intellectuel le commandera de même. En beaucoup de cas la France a donné le brame. Si l'on se conforme à la France, on fait une abstraction.

Pour les sciences sociales

Arts. Sciences sociales descriptives.

Sciences sociales comparées.

Savoirs
Appareil
ment
sociaux

Géographie sociale comparée

Ethnographie.

Démographie.

B. des faits sociaux.

a) psychologie, principes ou la philosophie bio-sociale.

b) économique ou les sciences économiques,
d'histoire comparée de la famille, ou la science domestique de la famille.

c) l'histoire des

mœurs

religions,

beaux-arts,

sciences,

droit,

politique.

22.

La première chose qu'il faut étudier ce sont les éléments sociaux, le milieu de la société, la géographie sociale. Frédéric Ratzel. Anthropogéographie. Le Play, Edouard de Malans; les Français d'aujourd'hui. La géographie sociale comparee t'approche le sol, sous-sols, les climats.

Les éléments humains, ce sont l'ethnographie et la démographie.

L'ethnographie c'est l'étude des races, l'étude de la descendance du groupe considéré, de ses caractères (race, thorax, membres), prognathes et antognathes.

La démographie c'est l'étude d'un peuple. Les races ethniques sont caractérisées par un front fruyant. Il y a la cocelleuse.

On connaît les caractères somatiques, physiologiques et psychologiques. Les races se différencient des blancs. La France révolutionnaire a donné la première à libérer le nègre.

La démographie ne s'occupe pas de la race. Elle s'occupe des modifications numériques dans la population. Elle étudie les faits qui influent sur la composition quantitative et qualitative d'une population. Vernau, Daubigny, demande de deux types, la race humaine. Le casseur, la population française. Bertillon, père et fils. (Alphonse Bertillon est le chef de service anthropométrique. C'est la fièvre de l'en et le fil de l'autre.)

Les faits sociaux. D'abord il y a les phénomènes

bio-sociaux: la pensée et le langage, causant une interaction réciproque. La pensée a pour complément immédiat la parole. La pensée est étudiée par la psychologie, le langage par la philologie.

La biologie a distingué la nutrition, la reproduction, la relation. On y a modélisé l'économie (politique ou sociale) la famille, les mœurs, les religions, les beaux arts, les sciences, le droit, la philosophie.

En psychologie il y a l'âme (l'intelligence) Ribot, Pierre Janet, Georges Dumas.

En philologie, Bréal,

Pour les sciences économiques: Cicerelles Senailler, Ergologie, Economie, Politonomie, comme ces deux organes ont l'assassin.

Karle Bücher prof. à Leipzig. Levasseur, le classeurier. P. Jérôme, frère de Charles, Sur la Condition féminine de la femme.

Histoire des mœurs. Pas de bon ouvrage d'ensemble.

Histoire des religions: Salomon Reinach. Orpheus.

Histoire des beaux-arts: Salomon Reinach: Apollon.

Histoire des sciences. Pas de point de vue sociologique.

Histoire du droit: Esmein.

Histoire politique: Pas de point de vue sociologique.

On n'a pas compris la statistique. C'est qu'elle n'est pas une science, mais une méthode des sciences.

Tableau des Arts sociaux. Il est parallèle au celui des sciences sociales.

20/3
1911

La sociologie n'a pas reçu de place dans le tableau dressé. La sociologie a une définition très-contestée. Toutefois il y a l'Institut International de Sociologie, qui se réunit tous les ans à Rome et qui existe depuis 16 ans. Elle publie des Annales de fond, la sociologie est une science, qui a pour objet de connaître le monde social tel qu'il est, sans s'occuper de transformer la recherche d'un idéal. Il y a la sociotechnie, qui est un art social. La sociologie n'est une science inductive, faisant une science de déduction, d'argumentation, mais d'observation de faits et d'induction. Elle étudie de premières des lois générales. La sociologie est une science générale. Elle est la science générale des sociétés. Il y a des sciences sociales spéciales qui s'occupent d'un ordre spécial de faits. Elle rayonne sur tous les domaines et faites sociales.

Elle a été fondée par Auguste Compte (1830 à 1842). L'acte de Philosophie positive. Pour lui elle étudie toutes les choses sociales. Aujourd'hui encore Molins estime qu'il y a une science sociale. Mais aujourd'hui il n'y a pas d'homme qui sait l'ensemble des sciences sociales. Il ne peut pas avoir une unique sociologie.

Dans son domaine propre chacun cultive sa spécialité, par ex. l'économie politique, mais il y a l'idée d'une sociologie qui réunira le spécialiste dans son domaine propre. Affection de la sociologie générale qui a pour tâche de rapprocher les sciences sociales spéciales en fourniissant un point de vue d'ensemble. La sociologie embrassera l'ensemble des sciences sociales spéciales.

Les spécialistes n'arrivent qu'à des lois générales, par rapport à leur spécialité. Il y a plusieurs lois sociologiques générales.

Loi de Saint-Simon: Il y a alternance entre les périodes organiques et les périodes critiques. C'est à dire des périodes de formation et de déformation. Le type de la féodalité, créée depuis le 6^e à 13^e siècle fut ensuite battue en brèche, par la réforme et rennaissance et la révolution. Donc au 19^e siècle il y a une nouvelle période organique. Celle-ci est générale.

Loi d'Auguste Compte, ou loi des trois états de l'humanité passée par l'état théologique, métaphysique, positif. L'humanité monte d'abord des causes supra-sensibles, très-conscientes et vogantes, dieux. Il y avait le polythéisme, le polytheisme, le monotheisme.

24.

Puis il y a l'âge métaphysique, réduisant la théorie à la métaphysique. C'est, le 18^e siècle, suivant Compte. Au 19^e siècle l'humaniété n'admettrait plus que l'unique, le positif : les phénomènes et leurs lois, la science. Il y aurait l'âge de la spécialité du temps de Compte, et l'âge de la généralité. Cette loi serait générale. Elle régirait les rapports, et par contre-coup tous les phénomènes sociaux. Il y a des forces l'ordre politique : le sacerdoce, les philosophes, les hommes de science, comme la magie, la science. Lois de Herbert Spencer. Loi du rythme. La loi de l'alternance des périodes est ce qu'est cet exemple : construction et déconstruction. Dispersion et Concentration. Quand il y a contraction de matière il y a dispersion de mouvement. Ce serait une loi de l'univers. Prédominance des principes d'autorité ou du principe de liberté (Concentration et dispersion). Puis il y aurait Passage de l'homogénéité confusa à l'hétérogénéité coordonnée. Donc homogénéité confuse et hétérogénéité coordonnée. La France au Moyen-Âge, sans différenciation. Parfait similitude et confusion. Aujourd'hui il y a une grande hétérogénéité. Une hiérarchie de villes, d'industries différenciées. La différenciation est coordonnée. Une liaison partout. La coordination remplace l'homogénéité. Les lois de Spencer, de Compte, de St. Simon sont tout à fait générales.

La sociologie a comme objet propre les généralités basées sur les rapports des sciences sociales particulières. Elle intervient dans tous dans l'œuvre des sciences sociales, à la base et au sommet, et à la base pour l'objet et la méthode des sciences spéciales. La méthode est la même pour toutes les sciences sociales. Ce sont les procédures que nous avons vues. La statique a moins de place dans les choses qualitatives, les beaux-arts et la religion, pour à fonds, leur échappent. La sociologie tente de même au sommet une synthèse supérieure. Elle étudie en dernier lieu les conclusions des sciences sociales. Elle est une philosophie des sciences sociales.

La sociologie générale est une philosophie des sciences sociales particulières, comme la cosmologie et la biologie sociale. On distingue : Méthode, Objet, Conclusions. La sociologie à très grand portée de la cosmologie et de la biologie. Elle comprend la division en statique et dynamique à la cosmologie, de même que la loi du mouvement affecte la biologie. Elle comprend l'anatomie et la physiologie, les notions de structure, vie, évolution, les lois d'adaptation, héritage, sélection.

Les grandes parties de la philosophie des sciences sont la sociologie, la cosmologie, la biologie.

23/3 Visite à Mr. Worms. p. 115. Bd St. Germain. Entrée sol.

19^{me} Et 2^{me} Mercredi de chaque mois. Hôtel des Sociétés Savantes. 8^{me} Mercredi. 8^{me} à 8^{me}.

115 Bd St.

germain.